



Communiqué de presse, Sarcelles, le 22 mars 2011

## L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances Bilan 2010 et nouvelle dynamique pour 2011

**Dans un climat économique et social difficile, l'ANCV présente des résultats positifs pour 2010. La mission de l'ANCV prend d'autant plus de sens dans ce contexte, en répondant aux attentes des salariés concernant le maintien de leur pouvoir d'achat et leur capacité à partir en vacances.**

### Plus de 3,4 millions de bénéficiaires de Chèques-Vacances en 2010

En 2010, le nombre de salariés bénéficiaires de Chèques-Vacances a connu une croissance de 4%, soit **131 000** nouveaux utilisateurs. Au cours des trois dernières années, le nombre de bénéficiaires s'est accru de **470 000**. Le volume d'émission des titres a augmenté de 1,3 % pour s'élever à **1,3 milliard €**. Véritable produit social, le Chèque-Vacances est diffusé par l'intermédiaire des **20 000** comités d'entreprise et assimilés qui l'ont progressivement mis en place, soit 60% du total.

En 2010, **14 000** nouveaux professionnels du tourisme et des loisirs (**50 000** en trois ans) ont décidé d'accepter le Chèque-Vacances en paiement de leurs prestations, portant le total à **170 000** points d'accueil. Le Chèque-Vacances, véritable coup de pouce pour les Français, contribue également au développement économique et social de l'activité touristique en France.

### Une croissance qui profite à l'action sociale de l'ANCV

L'Agence consacre l'intégralité des excédents de gestion qu'elle dégage au financement de programmes d'action sociale liés aux vacances, créant une solidarité de fait entre les salariés et les populations fragilisées. En 2010, l'ANCV a engagé **20 millions € dans l'action sociale**, un chiffre en croissance de 50% sur un an, soit un **quadruplement par rapport à 2007** (5,1 millions €). L'Agence a ainsi soutenu le tourisme social en participant au financement de la rénovation ou de l'extension de 48 installations (villages de vacances, campings...) et en contribuant au départ en vacances de **175.000** personnes en difficulté.

Les aides à la personne concernent quatre publics prioritaires : les familles, notamment monoparentales, les jeunes des quartiers, les personnes en situation de handicap et les personnes âgées. Dans ce cadre, l'ANCV soutient les projets vacances montés par ses **56** partenaires nationaux, principales associations engagées dans l'accès et le recours aux vacances comme moyen d'insertion sociale : Secours Populaire, Secours Catholique, Association des Paralysés de France, UNAPEI, Restos du Cœur, UCPA, Raid'aventure, Vacances Ouvertes...

L'ANCV a aussi mis en place, depuis 2007, *Seniors en Vacances*, un programme dédié à l'accès aux vacances pour les retraités à faibles revenus. Il vise à lutter contre leur isolement et prévenir la perte d'autonomie. Mis en œuvre à travers un partenariat associant **750** collectivités territoriales, associations et caisses de retraites, il a permis à **24 000** retraités de partir en vacances en 2010. Une progression importante, puisqu'ils étaient 14 000 en 2009 et 1 700 en 2007.

Au total, ce sont près de **2 000** associations et collectivités territoriales réparties sur toute la France qui mettent en œuvre des projets de départ en vacances à travers le soutien financier et l'ingénierie sociale de l'ANCV.

### Au-delà des chiffres en croissance, l'année 2010 marque un tournant stratégique

En 2011, l'ANCV est mobilisée avec l'ensemble de ses partenaires sur la mise en place de réformes au cœur de sa mission sociale globale, afin de favoriser l'accès aux vacances pour tous.

**Réussir le démarrage du Chèque-Vacances auprès des 1,2 million de petites entreprises, un enjeu de taille pour l'ANCV**

Dans le cadre du nouveau régime du Chèque-Vacances dans les petites entreprises de moins de 50 salariés dépourvues de comté d'entreprise, voté par le Parlement en 2009, l'ANCV a signé en juin 2010 un partenariat de commercialisation avec cinq apporteurs d'affaires (AG2R La Mondiale, BNP Paribas, Chèque Déjeuner, Edenred et Sodexo), rejoints en mars 2011 par le site mesavantages.net. L'ensemble des dispositifs de commercialisation sont maintenant opérationnels. Pour simplifier l'accès des Chèques-Vacances aux chefs d'entreprise, l'ANCV a développé **une boutique en ligne**. Elle permet d'accomplir toutes les démarches en quelques clics : simulation du budget, inscription, commande, paiement, suivi des commandes. Désormais, les 5,8 millions de salariés travaillant dans 1,2 million de petites entreprises pourront être aidés dans leur budget vacances. Une injustice par rapport aux salariés des entreprises plus importantes enfin réparée !

### **Contribuer fortement à la rénovation du patrimoine du tourisme social**

Pour renforcer son soutien au secteur du tourisme social, l'ANCV s'est également engagée, avec la Caisse des Dépôts, dans la mise en place d'un fonds d'investissement, *Tourisme Social Investissement (TSI)*. Opérationnel en 2011, il permettra d'apporter les fonds propres nécessaires au développement de structures engagées dans des travaux de rénovation ou d'extension. Un nouveau dispositif qui entraîne la redéfinition de son propre programme d'aides pour que les deux instruments soient parfaitement complémentaires. L'ANCV a décidé d'allouer chaque année, sur la période 2011-2015, 8 millions € destinés à soutenir le patrimoine du tourisme social, répartis entre une dotation de 5 millions € au fonds TSI et de 3 millions € à son propre programme.

### **Pour 2011, Philippe Kaspi, directeur général de l'ANCV a fixé un objectif de croissance du volume d'émission de Chèque-Vacances de +3,3 % et du nombre de bénéficiaires de +4 %.**

Dans ce contexte de transformation, 2011 sera également l'année de l'aboutissement d'une **réflexion concertée** initiée fin 2010 **avec l'ensemble des partenaires de l'action sociale** sur les aides à la personne, visant à définir les grandes orientations prioritaires pour les années à venir. L'action sociale de l'ANCV et de ses partenaires s'inscrit dans le cadre de la lutte contre l'exclusion. Les engagements de l'ANCV continueront à progresser et devront, de manière encore plus accentuée qu'aujourd'hui, s'inscrire dans la cadre de partenariats sociaux et financiers visant à mobiliser d'autres organismes, dans la synergie et la complémentarité.

*« Nous sommes plus que jamais mobilisés au sein de l'ANCV pour atteindre l'objectif de croissance 2011 de notre activité globale Chèque-Vacances fixé à + 3,3% pour le volume d'émission et à 4 % pour le nombre de porteurs, tout en menant une réflexion de fond sur nos orientations prioritaires avec l'ensemble des partenaires de l'action sociale », Philippe Kaspi, directeur général.*

*Créée en 1982, l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances est un établissement public dont la mission est de favoriser l'accès aux vacances pour tous. Son activité première – l'émission et la commercialisation du Chèque-Vacances (3,4 millions de bénéficiaires en 2010 – 20.000 clients soit 60% des comités d'entreprise et assimilés – 170.000 points d'accueil Chèques-Vacances parmi les professionnels du tourisme et des loisirs), dégage des excédents de gestion permettant de financer des programmes d'action sociale pour les populations en difficulté, exclues des vacances (familles notamment monoparentales, jeunes adultes, personnes en situation de handicap, personnes âgées). En 2010, 175 000 personnes ont bénéficié de ces actions. L'ANCV ne reçoit aucune dotation de l'Etat.*

### **Contacts Presse**

Joëlle Muzeau - T : 01 34 29 53 53 - jmuzeau@ancv.fr - www.ancv.com -

Chloé Labriet - Bureau de presse de l'ANCV - T: 01 45 49 32 93 - chloe.labriet@meaning.fr